



**Contact presse Caf**  
Céline Suau  
Tél : 04 67 22 92 79  
Mobile : 06 32 54 41 90  
[celine.suau@cafherault.cnafmail.fr](mailto:celine.suau@cafherault.cnafmail.fr)

## INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE NELSON MANDELA

### EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,  
Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault

- **Thierry MATHIEU**  
Directeur de la Caf de l'Hérault

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Vendredi 30 juin 2017 à 18h

Rue Neptune  
34990 Juvignac

### LE PROJET EN QUELQUES MOTS :

Juvignac est une ville attractive qui a vu sa population doubler en quelques années. Avec la construction du nouveau quartier «Les Constellations», la population a augmenté de 3000 habitants en quelques mois.

L'enjeu majeur est donc l'intégration de ces nouveaux arrivants sur la commune et la nécessité de mettre en place une offre de service à l'échelle de leurs besoins.

Le groupe scolaire Nelson Mandela vient satisfaire la demande et permettra de répartir les élèves présents dans les deux groupes scolaires actuels sur trois sites.

De nouvelles classes de petites sections viennent compléter l'offre ainsi qu'un accueil de loisirs (Alsh). Ce dernier a été financé en partie par la Caf de l'Hérault qui soutient ce type de structures d'accueil des enfants.

### LA POPULATION\* ALLOCATAIRE DE JUVIGNAC

(5 655 personnes couvertes)

JUVIGNAC	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
56% des allocataires sont des familles	46%
63% des parents sont actifs	55%
27% des enfants ont entre 6 et 11 ans	27%

\*Données Caf 2016  
\*\*Enfants à charge au sens des prestations familiales

### LE SOUTIEN DE LA CAF :

La Caf a participé financièrement au projet pour les locaux d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Alsh). Elle a versé 120 000€ à la ville sous forme de subvention et prêt.



### HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET LA VILLE DE JUVIGNAC

Le partenariat entre la ville de Juvignac et la Caf de l'Hérault date de 1990, année de la signature du premier contrat enfance. En 2015, le 3<sup>ème</sup> Contrat enfance jeunesse (Cej) vient pérenniser ce partenariat et confirme ainsi l'engagement de la Ville dans sa volonté de mener une politique familiale cohérente, le tout coordonné par les services compétents de la Caf de l'Hérault. Dans le cadre du CEJ, la Caf finance à hauteur de 260 000€ de prestations de services et 642 899€ de prestation de service pour le fonctionnement des structures existantes.